

STÄNDERAT

Sommersession 2019

17.069 n Urheberrechtsgesetz. Änderung (RK/WBK)

Antrag Engler

vom 3. Juni 2019

Art. 13

² ...

d. Ausleihe von Werkexemplaren durch gemeinnützige Institutionen ohne Erhebung einer Gebühr pro Exemplar.

CONSEIL DES ETATS

Session d'été 2019

17.069 n Loi sur le droit d'auteur. Modification (CAJ/CSEC)

Proposition Engler

du 3 juin 2019

Art. 13

² ...

d. le prêt d'exemplaires d'œuvres par des institutions à but non lucratif sans prélèvement d'une taxe par exemplaire.